

Aides de l'État et des collectivités territoriales

Les entreprises peuvent bénéficier de nombreuses aides financières de la part des pouvoirs publics.

- [Aide à la création ou à la reprise d'une entreprise \(Acre\)](#)
- [Aide à la reprise ou à la création d'entreprise \(Arce\)](#)
- [Contrat d'appui au projet d'entreprise \(Cape\)](#)

Questions – Réponses

- [Peut-on encore bénéficier du Nacre ?](#)

[Toutes les questions réponses](#)

Et aussi...

- [Aide à la création d'une jeune entreprise innovante \(JEI\) ou universitaire \(JEU\)](#)

Pour en savoir plus

- [Banque des territoires](#)
Source : Caisse des dépôts et consignations (CDC)
- [Comment élaborer un plan de financement initial ?](#)
Source : Bpifrance Crédit
- [Aides à la création ou à la reprise d'entreprise](#)
Source : Bpifrance Crédit
- [Coup de pouce des proches pour financer un projet](#)
Source : Bpifrance Crédit
- [Information sur les aides aux entreprises](#)
Source : CCI France
- [Financement participatif ou crowdfunding](#)
Source : Institut national de la consommation (INC)

Services en ligne

- [Base de données des aides de l'État et des collectivités territoriales](#)
Outil de recherche



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : [04 67 07 73 00](#)